

ABANDONS – MISE HORS COURSE

Si un participant décide d'abandonner, il doit alors prévenir le responsable du CP et/ou signaler son abandon au PC Course. Il devra restituer le matériel prêté dans un délai de 7 jours maximum.

Un groupe WhatsApp sera créé et réservé aux participants pour communiquer avec la direction de course en cas d'urgence, ou d'éventuels modifications de tracé.

Adresse de l'organisation : Bordeaux-Saint-Malo Ultra / 19 rue Raymond Brizon – 33380
MIOS – FRANCE

Le participant fera son affaire personnelle et par ses propres moyens pour quitter l'épreuve et regagner son domicile ou **tout autre lieu**.

Le participant, ayant accepté les risques extrêmes de l'épreuve tels qu'énoncés dans le présent règlement, décharge expressément et de façon irrévocable l'organisateur de toute responsabilité et de toute aide relative à son évacuation et/ou rapatriement vers un quelconque lieu.

Il est dès lors fortement recommandé au participant d'anticiper un éventuel abandon pour organiser son évacuation/rapatriement.

- *Déclenchement du bouton SOS*

– Le déclenchement de l'alerte entraînera une prise de contact immédiate par le PC Course sur le numéro de portable renseigné par le concurrent lors de son inscription.

– Après 3 appels sans réponses et sans l'évolution de la position GPS, le PC Course avertira les services de secours sur la base des informations qu'il possède.

En cas de blessure au cours de l'épreuve, les frais de secours ou d'évacuation même exceptionnels seront supportés par le participant secouru qui devra éventuellement assurer lui-même son retour de l'endroit où il aura été évacué.

- *Autres*

- Si le tracker GPS indique une direction opposée au parcours de « **BORDEAUX-SAINT-MALO** » ou s'il s'éloigne de la trace dans un rayon minimum de 30km, le participant sera réputé avoir abandonné et sera mis hors de course.
- Idem en cas d'allure suspecte
- en cas d'aide externe à la course.
- en cas de jets de bouteilles vides, emballages en tout genre, papiers, plastiques, sur la voie publique.

Notre épreuve se veut festive et conviviale, alors « RESPECTONS L'ENVIRONNEMENT ».

CONDITIONS DE DISQUALIFICATION :

- Tout acte de tricherie (utilisation de moyen de transport, échange de dossard ou de tracker GPS, etc.)
- Absence du matériel obligatoire
- Assistance interdite
- Refus d'obtempérer à un ordre de l'organisateur
- Absence de passage à un check point
- Utilisation de produits dopants interdit par l'A.M.A.
- Absence d'assurance individuelle accident
- Utilisation d'un itinéraire bis, sauf pour l'hébergement ou le ravitaillement

RENDU DU TRACKER GPS :

Nous rappelons qu'en cas d'abandon, le participant devra avertir par tout moyen l'organisateur et restituer le tracker GPS qui reste la propriété de l'organisation durant toute la durée de la manifestation. Le rendu et l'expédition sera à la charge du participant, directement à l'adresse de l'organisateur.

Dans tous les cas, le participant devra signer un contrat de caution par prise d'empreinte bancaire, avant le départ de l'épreuve, afin d'obtenir sa balise. Le contrat engagera le participant à être débité par l'organisateur en cas de perte ou d'endommagement de sa balise GPS pour un montant de 200 euros TTC.

DRAFTING

Le drafting, ou aspiration-abri, désigne le fait de profiter de l'aspiration du concurrent devant soi en se plaçant dans sa roue.

Le drafting est autorisé pour les participants en duo et par équipe. Il est en revanche formellement INTERDIT pour les participants en solo.

Rouler en peloton de plus de six coureurs est interdit.

Attention, vous ne devez jamais rouler à plus de deux de front.

Grâce la géo localisation, il sera aisé de déceler des groupes plus importants. Les cyclistes en profitant feront l'objet de pénalités et d'une éventuelle disqualification.